

VOUS AVEZ DES QUESTIONS ? NOUS AVONS LES RÉPONSES...

Quel est le rôle de la parité dans le prix de mon Produit de Bourse ?

SG BOURSE

La parité indique le nombre de produits correspondant à une unité du sous-jacent : une parité de 1:10 signifie ainsi que dix produits correspondent à une action, contre cent pour une parité de 1:100. Fixée à l'émission et précisée dans les conditions du produit, elle permet également d'ajuster son prix unitaire. Lorsque le sous-jacent cote plusieurs centaines d'euros, une parité adaptée permet ainsi de proposer le produit à un prix unitaire plus faible, d'offrir davantage de flexibilité dans le dimensionnement de la position et de convertir la valeur calculée au niveau du sous-jacent en valeur unitaire du produit.

La parité influence également le spread affiché. Le spread d'un Produit de Bourse est directement lié à celui de son sous-jacent, mais son niveau dépend aussi de la parité du produit. Ainsi, un spread plus élevé en euros ne signifie pas nécessairement qu'un produit est moins compétitif : pour comparer les spreads de deux produits, il convient de tenir compte de leurs parités respectives.

Si la parité agit sur le prix unitaire du produit, elle ne modifie pas pour autant son effet de levier. Celui-ci dépend de la distance entre le cours du sous-jacent et le prix d'exercice, et non du nombre de produits correspondant à une unité de sous-jacent. Ainsi, deux produits présentant des caractéristiques identiques mais des parités différentes conservent le même niveau de levier : la différence de prix unitaire est compensée par la quantité de produits nécessaire pour atteindre une exposition équivalente.

En pratique, la parité constitue donc un élément essentiel dans la comparaison de deux produits. Le seul prix unitaire ne suffit pas à apprécier leur niveau relatif : un prix plus faible peut simplement refléter une parité différente et, par conséquent, une exposition unitaire au sous-jacent différente.

Julia Amar

Société Générale Produits de Bourse, 24 septembre 2026